

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
 Imprimerie Saint-Paul
 Avenue de Pâles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS

France	1 an	10
France	6 mois	6
France	3 mois	4
France	15 jours	1
France	10 jours	0.50
France	5 jours	0.25
France	1 jour	0.10
France	10 jours	1
France	5 jours	0.50
France	1 jour	0.25

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir le prix de l'abonnement moyennant ses services de 20 cent.

Compte de chèques postal n° 54.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
 Publicitas
 S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
 Rue St-Pierre
 Fribourg

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton 15 cent.
 La Suisse... 20 cent.
 L'Étranger... 25 cent.
 Rédaction... 30 cent.

Nouvelles du jour

Combats à l'est d'Ypres et au nord de Verdun.

Séquestre de navires hollandais par les Etats-Unis.

Les Anglais annoncent de violentes contre-attaques allemandes à l'est d'Ypres, entre la ligne de chemin de fer Ypres-Roulers et la route Ypres-Menin. Toutes ces attaques auraient échoué. Le communiqué allemand dit qu'elles ont abouti à la reprise d'un lambeau de position, d'un demi-kilomètre de profondeur.

Les bulletins français font part d'une contre-attaque allemande au nord de Verdun, sur la rive droite de la Meuse, entre Sâmoigneux et la cote 344. L'assaillant réussit à prendre pied dans les lignes de défense à l'aile droite du secteur attaqué, mais il fut ensuite délogé de la plus grande partie de la position. On n'a pas encore la version allemande de cette affaire.

On constate que l'offensive des Alliés sur le théâtre occidental, qui avait d'abord pris pour objectif, au printemps de 1917, de rompre le front allemand entre Lille et l'Argonne, ce qu'on espérait réaliser par la double attaque en Artois et sur le front Aisne-Champagne, se poursuit depuis le mois d'août d'après un tout autre plan; Ypres et Verdun sont devenus les bases des nouvelles opérations; au lieu de foncer contre le centre de la ligne allemande qui va de la Manche aux Vosges, les Alliés ont dirigé leur effort contre les ailes; si les Anglais réussissent à percer dans la direction de Roulers-Courtrai et que les Français en fissent autant entre Metz et Charleville, la situation des armées allemandes échelonnées entre Verdun et Lille serait des plus critiques; l'événement aurait une portée bien plus considérable que celle de la réussite du plan de l'offensive d'avril, dont le succès aurait déterminé l'évacuation d'une portion bien moins grande du front allemand.

De plus, l'offensive anglaise en Flandre, si elle aboutissait, aurait un effet immédiat sur la campagne sous-marine allemande, qui s'appuie sur les ports de Zeebrugge et d'Ostende.

Pour le moment, l'armée anglaise seule agit encore offensivement, précisément dans la perspective de ce résultat, qui serait capital; à Verdun, rien n'annonce la reprise des opérations françaises. Ce peut n'être qu'un répit. Il convient toutefois d'enregistrer que, d'après les déclarations du ministre de la guerre à la Chambre des députés, le haut commandement français serait d'avis d'attendre le concours américain pour reprendre le plan d'une grande action militaire. En attendant, on se préoccupe surtout de neutraliser les sous-marins allemands et de resserrer les mailles du blocus. On annonce précisément, à ce sujet, que les Etats-Unis auraient séquestré 85 navires hollandais, chargés de marchandises, dont une partie est supposée destinée à l'Allemagne.

Les dernières élections suédoises, favorables aux libéraux et principalement aux socialistes, ont eu le résultat qu'on pouvait prévoir: le ministère conservateur a donné sa démission. Ce ministère n'était plus le ministère Hammarskjöld. Celui-ci avait été au pouvoir depuis le 13 février 1914, mais, en mars dernier, à la suite de dissentiments intérieurs, il avait dû céder la place à des hommes nouveaux sous la présidence de M. Smarts. Sur la question vitale de la politique extérieure, M. Smarts continua la politique de M. Hammarskjöld et il vit grandir l'hostilité de l'opinion publique. Les élections furent l'expression du sentiment populaire contre le parti conservateur et aussi contre le roi Gustave V et la reine Victoria, née princesse de Bade.

Il y a, en Suède, trois grands partis, les conservateurs, les libéraux et les socialistes, et deux groupes particularistes de paysans, dont l'un incline vers les libéraux et l'autre vers les conservateurs. Les conservateurs se recrutent parmi les grands propriétaires fonciers, les grands industriels et la haute bureaucratie. Ils sont tout à fait orientés du côté de l'Allemagne, et, avant la guerre ac-

tuelle déjà, ils réclamaient l'adhésion de la Suède à la Triplice. La guerre trouva M. Hammarskjöld au pouvoir. Il proclama la neutralité de la Suède; mais les sympathies du gouvernement pour l'Allemagne étaient fort connues et elles ont été mises en relief par la campagne germanophile du célèbre explorateur suédois Sven Hedin. Le ministère n'avait pas la majorité à la Chambre, la droite y comptant 86 sièges, les libéraux 57 et les socialistes 87, et il lui fallait la tolérance de la gauche pour pouvoir gouverner. Les libéraux et les socialistes, irrités par la découverte que les agents suédois à l'étranger se faisaient les intermédiaires de la diplomatie allemande, menèrent contre le ministère actuel une si vive campagne que M. Smarts a jugé qu'il ne pourrait plus gouverner comme précédemment, en escomptant leur acquiescement tacite à une politique dont la neutralité n'était guère qu'une formule.

Comme nous l'avons déjà dit, la guerre est aujourd'hui déclarée entre le parti socialiste italien et les interventionnistes. Ceux-ci voudraient supprimer les garanties constitutionnelles et instaurer un régime dictatorial. Les socialistes, au contraire, se préparent à défendre ce qui reste encore à sauver du Parlement et de la constitution. L'Avanti, l'organe socialiste, se plaignait dernièrement d'être seul à soutenir la lutte. L'Osservatore Romano lui a répondu que les catholiques soutiendraient le bon combat avec les socialistes. L'organe du Vatican fait remarquer que ce n'est pas la première fois que les catholiques et les socialistes se rencontrent. Il rappelle les fameux troubles de Milan, en 1898; les socialistes avaient compromis sérieusement l'ordre public; les catholiques n'avaient alors rien fait de mal ou d'illégal; ils s'étaient bornés à défendre la liberté que les autorités avaient supprimée; ils n'en avaient pas moins été confondus avec les socialistes et jetés en prison comme eux. On se souvient de l'emprisonnement de Don Albertario, le directeur de l'Osservatore cattolico, qui ne sortit de sa cellule de Finalborgo que pour rendre sa belle âme à Dieu.

Les catholiques seront, cette fois-ci encore, alliés aux socialistes, non pas par sympathie et communauté d'idées, mais, comme le dit l'organe du Vatican, pour défendre leurs propres droits en même temps que les libertés constitutionnelles. Leurs méthodes ne sont pas et ne peuvent pas être celles des socialistes: les émeutes, les menaces de grève générale, les théories révolutionnaires. Les catholiques n'ont pas la superstition du régime parlementaire, dont ils connaissent trop tous les défauts, mais ce régime sauvegarde leurs libertés. Il mérite donc d'être défendu, aussi longtemps qu'il n'aura pas été remplacé par la dictature. Voilà pourquoi, conclut l'Osservatore Romano, les catholiques se rencontrent sur ce terrain avec les socialistes.

Pour le ravitaillement du pays

Nous extrayons du rapport de gestion du 1^{er} arrondissement des C. F. F. pour le deuxième trimestre 1917 les renseignements suivants: il a été expédié, aux ports de mer français, le nombre de trains et de wagons suivants: à Celler, 171 trains (124 au premier trimestre), comportant 10395 (6968) wagons couverts, 281 (743) wagons découverts et 393 (953) bâches. Il y a une augmentation de 3165 wagons par rapport au trimestre précédent. Marseille: 110 (110) trains comportant 6504 (6179) wagons couverts, 619 (786) wagons découverts et 602 (600) bâches. Ici encore, il y a une augmentation de 158 wagons par rapport aux trois premiers mois de l'année.

Bordeaux: 36 (30) trains, comportant 1342 (1131) wagons couverts, 47 (34) wagons découverts et 145 (38) bâches. L'augmentation est ici de 264 wagons par rapport au précédent trimestre.

Au total, il a été expédié 333 (270) trains, 18,609 (14,402) wagons couverts, 947 (1,580) wagons découverts et 1,140 (1,596) bâches suisses. Cela fait en tout 19,556 (15,982) wagons.

AU CONSEIL DES ÉTATS

L'impôt direct fédéral

Berne, 2 octobre.

Ce matin, à peine la séance ouverte, un spectre est apparu dans la radieuse clarté de la jolie salle du Conseil des Etats. Cet épouvantail, c'est l'initiative socialiste réclamant une révision constitutionnelle pour doter la Suisse de cette attraction qui lui manque encore: l'impôt direct fédéral, se superposant aux impôts directs cantonaux. La menace n'est pas si vaine qu'on le pense, puisque la demande d'initiative a réuni 116,858 signatures. Le compte est bon, et plus rien ne s'oppose à ce que l'initiative soit soumise au vote du peuple suisse. Le rapporteur de la commission, M. Kunz, qui se connaît en impôt, puisqu'il a été directeur des finances du canton de Berne, n'a pas eu autre chose à faire, en cette circonstance, qu'à prendre acte du rapport du Conseil fédéral constatant que l'initiative a abouti. Il a donc proposé de renvoyer le dossier au Conseil fédéral, qui se prononcera sur le fond de la question par un message aux Chambres. Jusque-là, l'initiative socialiste dormira son petit sommeil. Nous avons, pour le moment, d'autres soucis plus cuisants.

L'affaire Mühlemann

Malgré le sort tragique de son interpellation, M. Reber n'a pas lâché prise. Et il a eu raison. Comme la femme de César, l'administration fédérale ne doit pas être soupçonnée; les vermes qui apparaissent sur le visage de notre imposante bureaucratie sont si rares que le Parlement en demande aussitôt l'extirpation. C'est à quoi les Chambres n'ont pas failli. L'excellent représentant de Schwyz a donc remis l'affaire Mühlemann sur le tapis. Les incertitudes de ce fonctionnaire d'occasion sont suffisamment connues. M. Reber n'a pas insisté sur ce point. Il a plutôt relevé les défauts d'organisation et de contrôle qui ont permis à cet employé de battre monnaie sur les permis d'exportation dont il était plus ou moins le distributeur souverain. M. Reber a incriminé aussi M. Schmidheiny, conseiller national, que M. Hoffmann avait placé à la tête du bureau des compensations. Il cite deux affaires dans lesquelles M. Schmidheiny était personnellement intéressé, et il demande que, désormais, les affaires d'administration soient nettement séparées des affaires personnelles.

Les explications fournies par M. Schulthess, président de la Confédération, établissent que M. Schmidheiny n'a pas traité les affaires en question en sa qualité de chef du bureau des compensations et qu'il a toujours agi avec l'autorisation du chef du Département. Le Conseil fédéral couvre donc ce haut fonctionnaire. Et le cas Mühlemann reste isolé. Un fonctionnaire à conscience élastique, a dit M. Schulthess, peut se rencontrer dans les administrations les mieux organisées.

Lait, fromage et piquette

Après cette digression, sur le terrain administratif et commercial, on est revenu aux affaires de l'agriculture. Le président de la Confédération, répondant à M. Pettavel, a fait une déclaration rassurante: nous n'aurons pas la carte de lait. Cette innovation se heurterait à des difficultés insurmontables. Nous ne connaissons pas d'ailleurs exactement les ressources de lait dont dispose notre pays. Nous n'aurons pas non plus un nouveau renchérissement de cet aliment national, car le Conseil fédéral s'oppose même au relèvement de un centime que proposent actuellement les représentants de l'industrie laitière. La Confédération puisera plutôt dans ses propres ressources pour indemniser les producteurs de lait.

Ensuite des explications données hier par M. Schulthess sur les bénéfices réels des barons du fromage. M. Simon (Vaud) a reconnu que les chiffres avancés par la rumeur publique étaient exagérés. Raison de plus, a-t-il dit, pour publier enfin les comptes détaillés de l'Union suisse des exportateurs de fromage. M. Simon dépose, en conséquence, un postulat invitant le Conseil fédéral à joindre au prochain rapport de neutralité, en annexe, les comptes détaillés de cette société, ou du moins à les tenir à la disposition des commissions parlementaires. Ce postulat portait en outre les signatures de MM. Thélin, de Meurbin, Rütty, Lachenal, Ammann et Wettstein. Il a été adopté, séance tenante, par 27 voix, sans opposition. Lumière complète sera ainsi faite sur les opérations du syndicat des fromages.

La piquette a trouvé un vengeur. M. le D^r Pettavel, de Neuchâtel, a démontré que les cent wagons de sucre accordés aux viticulteurs pour la fabrication du vin de seconde cuvée ne constituent pas un privilège exorbitant en présence des treize cents wagons de sucre distribués aux ménagères pour les confitures. Il est à remarquer, ajoute M. Pettavel, que le vin est aujourd'hui hors de prix et que les ménages modestes ne peuvent plus se payer ce luxe. N'est-il donc pas équitable de mettre à la portée des bourses modiques la boisson populaire que

l'on appelle la piquette? Les sociétés d'abstinence qui ont réclamé contre la livraison du sucre aux fabricants de piquette seront sans doute édifiées par les explications du magistrat neuchâtelois.

AU CONSEIL NATIONAL

Berne, 2 octobre.

Après avoir accordé la garantie fédérale à la constitution neuchâteloise révisée, le Conseil national a repris la discussion sur le rapport de gestion du Conseil fédéral pour l'année 1916.

Au Département de l'intérieur, trois questions ont donné lieu à un débat. M. Wild, qui est directeur du musée des arts et métiers, à Saint-Gall, a regretté que le musée national de Zurich ne mit pas en valeur ses trésors en vieux tissus, au profit de l'industrie moderne, au moyen d'expositions itinérantes. Le rapporteur, M. le conseiller fédéral Calonder a manifesté son intention d'examiner avec bienveillance l'idée suggérée par M. Wild.

Le député socialiste de Berne, M. G. Müller, est venu jeter une pomme de discorde dans la salle, en soulevant l'affaire Kleiber, cet officier réfractaire qui fut exclu de l'Ecole polytechnique par l'autorité scolaire à la suite d'une condamnation par la justice militaire. Les étudiants se sont solidarisés avec leur camarade Kleiber et ont protesté contre les mesures du conseil de l'Ecole polytechnique, ces mesures étant, selon eux, la liberté de conscience.

M. le conseiller fédéral Calonder s'est montré fort ému des critiques formulées par M. Müller et, ce qui n'arrive que tout à fait exceptionnellement, il a posé la question de confiance devant le parlement. Il ne s'agissait, évidemment, que d'une figure oratoire, car, au Conseil national, on ne connaît point les ordres du jour de confiance. En réalité, M. Calonder a dit maintenir intégralement le point de vue du Conseil fédéral, qui a approuvé le Conseil de l'Ecole polytechnique. Le cas Kleiber n'a rien à voir avec les questions de la liberté de conscience ou de la liberté académique. L'obligation du service militaire est une nécessité d'Etat; celui qui la repousse est indigne de faire partie d'une Ecole nationale.

M. Chuard, qui fait partie du conseil de l'Ecole, a fait remarquer encore que l'autorité scolaire devait empêcher que Kleiber, profitant de son exemption forcée du service militaire, pût devancer ses camarades dans les études et les examens.

M. Zürcher a ajouté un couplet sur le devoir civique, qui prime la liberté de conscience. Il était naturel que M. Naine, réfractaire lui-même, ait la défense du sieur Kleiber. Il n'a pas contesté que la loi doit être appliquée; mais il a repoussé la thèse que le réfractaire, dément puni, fut encore frappé dans ses intérêts économiques, dans son activité professionnelle. Pour le socialiste neuchâtelois, la vérité n'est pas une chose absolue, la vérité se transforme avec les années et l'on glorifie peut-être un jour ceux qui ont souffert pour leurs idées antimilitaristes. M. Naine a oublié que celui qui veut être le martyr d'une idée doit supporter toutes les conséquences de son attitude et ne pas en tirer plutôt profit.

M. Schmid, de Zurich, ayant réitéré certaines plaintes sur le régime autoritaire du président du conseil de l'Ecole polytechnique, M. Gnehm, MM. Calonder et Chuard ont répondu par des digres à l'adresse du professeur incriminé.

La troisième question qui donna lieu à un échange de vues eut comme point de départ un « postulat » présenté par MM. Fritschli et Bonjour et dont voici la teneur:

« Les Chambres fédérales, renouvelant leur postulat de l'année 1908, invitent le Conseil fédéral à présenter un rapport et des propositions sur la question de savoir s'il n'y a pas lieu d'augmenter la subvention à l'école primaire publique et de réviser dans ce but la loi fédérale du 25 juin 1903, afin de permettre aux cantons de réaliser l'amélioration urgente de la situation économique du corps enseignant. »

Les auteurs de la proposition n'ont pas eu de peine à la motiver et, notamment, à montrer l'urgence d'une amélioration des traitements des instituteurs. M. Bonjour a insisté sur un point capital, à savoir que l'indépendance des cantons dans le domaine scolaire ne saurait être amoindrie par la révision de la loi de 1903.

M. de Sträng, président de la Droite, a renchéri dans ce sens, tout en appuyant vivement la proposition de venir en aide aux communes obérées. En Thurgovie, il y a des communes qui prélèvent un impôt scolaire de 4 pour mille sur la fortune!

M. le conseiller fédéral Calonder n'a pas repoussé l'invitation d'examiner l'augmentation de la subvention fédérale à l'école primaire; mais il a fait toutes les réserves quant à la conclusion finale, car, a-t-il dit, la Confédération,

avant d'accorder de nouvelles subventions importantes, doit mener à bon port la réforme financière. Le chef du Département de l'intérieur a ajouté une déclaration de principe qui révéla une grande importance, au moment où la motion Wettstein va revenir en discussion: « Il n'y a pas de possibilité, a dit M. Calonder, pour la Confédération, de contribuer à l'essor de l'instruction publique sur une autre base que sur celle de l'autonomie intégrée des cantons en matière scolaire. »

Malgré l'opposition de M. Manno, qui est un adversaire de l'augmentation des subventions fédérales, le « postulat » a été adopté, par 84 voix contre 6.

Au cours du débat, un député conservateur bernois, M. Burten, avait demandé que, à l'occasion de la révision éventuelle de la loi de 1903, on examinât la possibilité de faire bénéficier des écoles privées de la manne fédérale.

M. Hostenstein, rapporteur pour le Département de justice, appuyé par M. Micheli, a demandé qu'on ne retardât pas l'élaboration de la loi sur le droit administratif, qui régit l'administration fédérale. M. le conseiller fédéral Müller partage cette impatience; cependant, les questions de principe que la commission d'experts a soulevées, et que le département a examinées dans un rapport approfondi, attendent d'être tranchées par le Conseil fédéral, qui, surchargé de travail, n'est pas arrivé, jusqu'ici, à s'occuper de ce rapport. Puis, il faudra constituer le Tribunal fédéral, et M. le professeur Kleiber devra élaborer un nouveau texte, lequel passera de nouveau devant les experts.

Une série de députés ont trouvé encore de quoi occuper le Conseil national bien au delà du terme de cette session fatigante: MM. Müller et consorts interpellent sur les mesures que le Conseil fédéral entend prendre pour mettre fin aux défauts du service sanitaire de l'armée; MM. Rickli et Seidel proposent une démocratisation de l'armée dans le sens du programme des gruttiens; M. Seidel interpelle sur l'emploi abusif d'éléments dans l'industrie; M. Sidler demande la répression de certaines fantaisies ou exagérations personnelles de quelques officiers.

Comme la session et la législature doivent se terminer jeudi, on ne voit guère comment toutes ces propositions pourront être liquidées, outre celles qui attendent depuis plusieurs jours déjà.

Les aumôniers à Baden

Les aumôniers de l'armée fédérale suisse ont eu, hier, à Baden, une réunion plénière. Environ cinquante aumôniers se sont rencontrés dans la salle historique de la Diète, où leurs aînés ont organisé la Société des aumôniers, il y a vingt-trois ans.

La lecture du procès-verbal a fait revivre la dernière assemblée générale de Fribourg et rappela les décisions prises l'année dernière, en particulier celle basée sur la nécessité d'une double plaque d'identité en métal, qui permette de reconnaître facilement le soldat sur le champ de bataille. Cette question a reçu, dans l'armée française, une solution très pratique, qui s'impose à l'attention de tous. Le label en celluloid en usage dans notre armée est insuffisant.

Deux rapports de M. Abegg et de M. Haller, sur l'activité des aumôniers durant les longues périodes de mobilisation de ces trois dernières années, ont amorcé un échange de vues intéressant et des plus animés. Le service religieux, l'objet de la prédication, l'administration des sacrements, la visite des malades, le soin des prisonniers, l'assistance des mourants, les sépultures, les nombreuses œuvres de charité qui se multiplient dans nos régiments, ont tour à tour fourni l'occasion de faire connaître ce qui a été réalisé dans les diverses unités. Tous ont été heureux de profiter des expériences, des succès, des difficultés de leurs collègues.

M. Savoy a porté plus loin les préoccupations en rappelant les expériences et les témoignages de ceux qui ont passé sur les champs de bataille et dans les ambulances. Il a souligné avec émotion la nécessité de donner à tous les soldats une parfaite connaissance et un sentiment profond du devoir qui s'impose à chacun de ne porter aucune atteinte à la propriété privée, de respecter les personnes, surtout les blessés. L'aumônier ne doit jamais oublier sa mission religieuse, toute de charité. Sur le champ de bataille, il ne connaît que des blessés et des mourants. Il a besoin d'un signe distinctif qui lui permette d'être facilement reconnu de tous et qui le sépare des combattants.

IL Y A UN AN

3 octobre 1916

Au nord de la Somme, les Anglais restent maîtres d'Escaucourt-Abbaye. Les Français gagnent du terrain sur le front Morval-Rancourt. En Macédoine, avance des Alliés au nord de Florina.

En Transylvanie méridionale, au sud de Hermannstadt, les Austro-Allemands débouchent du col de la Tour Rouge en territoire va-

laque. A l'est de Hermandstadt, ils arrivent devant Fogaras. En Volhynie, violentes attaques russes à l'ouest et au sud-ouest de Louzk.

La guerre européenne

FRONT OCCIDENTAL Dans les Flandres

Journée du 1er octobre. Communiqué anglais du 2 octobre, à 4 h. de l'après-midi. Le dernier rapport signale que les Allemands, hier et dans la nuit dernière, n'ont pas lancé de tentatives avec des troupes fraîches moins de cinq attaques successives dans la partie de notre front comprise entre la route d'Ypres à Menin et la corne nord-ouest du bois du Polygone. La sixième attaque a été déclinée sans succès au sud de la voie ferrée Ypres-Roulers, contre nos positions de Honneheke. A l'exception de la perte déjà mentionnée de deux petits postes avancés, l'ennemi, dans ses six attaques, a essuyé un échec complet, subissant des pertes très sévères, sans gagner aucun avantage. Un coup de main allemand a été repoussé, la nuit dernière, au sud de Lens, avec des pertes pour les assaillants.

Communiqué allemand du 2 octobre : Groupe d'armées du kronprinz Rupprecht : Au milieu du front des Flandres, le combat d'artillerie a été violent. Entre Langhenarq et Holbeke, il a pris fréquemment l'intensité d'un violent feu en rafale. Le matin, nos troupes d'assaut ont arraché aux Anglais, au bois du Polygone, au nord de la route Menin-Ypres, environ 500 mètres de terrain, qui ont été maintenus contre plusieurs violentes contre-attaques. L'ennemi a subi des pertes sensibles et nous avons fait des prisonniers.

FRONT FRANÇAIS Journée du 1er octobre

Communiqué français du 2 octobre, à 3 h. de l'après-midi : Activité marquée des deux artilleries sur tout le front de l'Aisne, notamment dans le secteur de Craonne. Deux coups de main ennemis au nord de Bray-en-Laonnais et dans la région d'Ailles sont restés sans résultats. Au nord-ouest de Reims notre artillerie a dispersé des rassemblements ennemis. Sur la rive droite de la Meuse, la lutte d'artillerie a pris le caractère d'une grande intensité pendant la nuit, de Samogneux à Bezonvaux. Les Allemands ont attaqué à deux reprises nos tranchées dans le secteur de Beaumont. Nos feux ont arrêté chaque fois les assaillants, leur infligeant des pertes sensibles. Nuit calme sur le reste du front.

Les Allemands ont attaqué la nuit dernière la région de Danquerke. Le bombardement, très violent, a causé de sérieux dégâts matériels : il y a de nombreuses victimes dans la population civile. En représailles, nous avons, dans la nuit du 1 au 2, jeté des bombes sur les villes de Stuttgart, de Trèves, de Coblenz, de Francfort-sur-le-Mein. Nos avions de bombardement ont effectué de nombreuses sorties et ont jeté 2120 kilog. d'explosifs sur Roulers, sur les parcs de Metz, de Woippy, de Thionville, sur les bivouacs de Spincourt, de Tilly, sur le dépôt de munitions de Longueau, où une violente explosion s'est produite.

Communiqué allemand du 2 octobre : Groupe d'armées du kronprinz allemand : Au nord-est de Soissons, l'activité combattante des artilleries a repris. Devant Verdun, le combat de feu, après une opération heureuse sur la rive orientale de la Meuse, a été violent. Près de Bezonvaux, des groupes d'infanterie, avec des pionniers, ont pénétré le matin jusque dans les dernières lignes de la position française, ont détruit des installations de tranchées et sont rentrés avec plus de 100 prisonniers dans leur position, conformément à leurs ordres.

Communiqué allemand du 2 octobre : Groupe d'armées du kronprinz allemand : Au nord-est de Soissons, l'activité combattante des artilleries a repris. Devant Verdun, le combat de feu, après une opération heureuse sur la rive orientale de la Meuse, a été violent. Près de Bezonvaux, des groupes d'infanterie, avec des pionniers, ont pénétré le matin jusque dans les dernières lignes de la position française, ont détruit des installations de tranchées et sont rentrés avec plus de 100 prisonniers dans leur position, conformément à leurs ordres.

Communiqué allemand du 2 octobre : Groupe d'armées du kronprinz allemand : Au nord-est de Soissons, l'activité combattante des artilleries a repris. Devant Verdun, le combat de feu, après une opération heureuse sur la rive orientale de la Meuse, a été violent. Près de Bezonvaux, des groupes d'infanterie, avec des pionniers, ont pénétré le matin jusque dans les dernières lignes de la position française, ont détruit des installations de tranchées et sont rentrés avec plus de 100 prisonniers dans leur position, conformément à leurs ordres.

DENYSE

Par M. MARYAN

Il y eut alors un brouhaha. Denyse acheva sa malle, où elle prit soin de placer ses blouses et son voile de la Croix-Rouge. Elle fit ses adieux aux deux pensionnaires, donna une gratification aux domestiques sur la petite somme que Mlle de la Ligerie lui avait remise, reliquat de son trimestre, et trouva le temps de griffonner un mot à Lily, pour lui annoncer sa décision et lui donner sa nouvelle adresse à Interlaken. Près de fermer la lettre, elle y ajouta un post-scriptum, pour demander, si la chose était possible, une photographie de l'antique Madone de l'église de Plouguez. Après un dîner en hâte, Mlle de la Ligerie la conduisit à la gare de l'Est, lui choisit un coin dans le wagon des dames, et la recommanda au conducteur. Denyse était ébouriffée, et croyait vivre en rêve. L'uniforme qu'elle portait augmentait son impression d'avoir changé de personnalité. Il lui semblait que c'était une autre Denyse qui s'en allait vers cet inconnu, et elle sentait une angoisse d'être ainsi isolée, livrée à des étrangers. Mais la voix de Mlle de la Ligerie se faisait encourageante : — C'est un au revoir que je vous dis, chère petite... Au premier froissement, revenez, même si je ne suis plus là... Françoise et Félicie ne

Journée du 2 octobre

Communiqué français d'hier, 2 octobre, à 11 h. du soir : En Belgique et sur divers points du front de l'Aisne, actions d'artillerie assez violentes. Sur la rive droite de la Meuse, à la suite du bombardement intense signalé ce matin, les Allemands ont prononcé une forte attaque entre la cote 344 et Samogneux. Les détachements d'assaut ennemis, sous la violence de nos feux, n'ont pu aborder nos lignes qu'en un seul point, au nord de la cote 344. Après un combat acharné, nous avons repris la majeure partie des éléments avancés où l'ennemi avait pris pied. Canonade intermittente sur le reste du front. La nuit dernière, des avions allemands ont bombardé la ville de Toul. On signale plusieurs victimes.

Communiqué allemand d'hier soir, 2 octobre : Dans les Flandres et devant Verdun, violents combats d'artillerie réitérés. De petites attaques d'infanterie se sont terminées en notre faveur. La nuit dernière, nos aviateurs ont de nouveau attaqué Londres, Sherness, Ramsgate et Douvres.

Le bourgmestre de Bruxelles

Le Haure, 2 octobre. Contrairement à ce qui avait été annoncé dans une information de source hollandaise, le bourgmestre de Bruxelles, M. Max, n'a pas été mis en liberté. Le roi d'Espagne avait fait une démarche en sa faveur, mais, jusqu'à présent, cette intervention est restée inutile. M. Max reste interné à la prison cellulaire de Berlin, depuis le mois de janvier 1916. Il aurait été question d'autoriser M. Max à séjourner en Suisse, mais cette autre partie de l'information hollandaise est jusqu'à présent controuvée.

En Mésopotamie

Paris, 2 octobre. Une note Havas dit : D'après de nouveaux renseignements, les troupes anglaises de Mésopotamie ont fait 13,000 officiers et soldats prisonniers.

Echos de partout

LA NOUVELLE MONNAIE FRANÇAISE

Les nouvelles pièces de cinq et dix centimes en nickel ont été mises en circulation la semaine dernière à Paris. Comme de coutume, les membres du Parlement reçurent, dès le premier jour de l'émission, quelques échantillons. L'un d'eux, en sortant du Palais-Bourbon, prit le tramway et, n'ayant d'autre monnaie qu'un billet de cinq francs et des sous nouveaux, tendit à la receveuse une pièce de dix centimes et une pièce de cinq centimes en nickel. Dédaigneusement, la receveuse regarda la monnaie : — Qu'est-ce que c'est que ça ? interrogea-t-elle. — Ce sont deux pièces de monnaie ayant cours, madame. L'une de dix centimes, l'autre de cinq centimes. Méprisante, la receveuse répondit : — C'est encore de la monnaie suisse ! Je n'en veux pas ! Donnez-moi trois sous ordinaires ou desonckiez de la voiture. MOT DE LA FIN

Dernièrement, l'affiche de la Comédie française annonçait une représentation du Demi-Monde. Un permissionnaire, brave gars de la campagne dont le manche était zébré de cinq brisures, s'engagea dans l'escalier de l'administration et, serrant sous son bras son casque bossué, il se présenta au bureau de location : — Que voulez-vous, mon ami ? lui demanda l'aimable secrétaire général de la Maison de Molière. — Je voudrais deux places pour l'Autre monde. — Dans ce cas, retournez au front : c'est la meilleure place pour voir l'autre monde. Cette réponse ne fut d'ailleurs qu'une plaisanterie, et le poilu eut ses deux places.

CHAPITRE XXII

A la descente du train, le lendemain matin, Denyse, suivant les instructions qui avaient été consignées par écrit pour elle, prit une voiture qui devait la mener à sa destination. Depuis quelques heures elle vivait dans un véritable enchantement. La nouveauté, l'imprévu des sites, la remplissait d'admiration. Il lui semblait que sa vie s'emplissait. C'était aussi une vie intense, mais dans quel sens délicieux et reposant ! La sensation de la beauté, de la grandeur, s'emparait d'elle à chaque tournant du chemin. La neige sur les monts, les cascades, les torrents bruyants et écumeux, la sombre verdure des sapins, lui causaient un enthousiasme croissant. Elle avait oublié ses terreurs, ses timidités, l'inquiétude de sa nouvelle existence ; quel qu'il arrivât, elle n'aurait pas payé trop cher le ravissement de ces heures malicieuses. Mais la voiture s'arrêta. L'hôtel était situé au Petit-Rugen, au milieu des arbres, dans un site enchanteur. Les toits rouges et les murs

blancs d'Interlaken se groupaient au-dessous, et une coulée habilement ménagée baissait voir les blancheurs immaculées de la Jungfrau. Un domestique s'avança, et Denyse, rappelée brusquement à la réalité, sentit ses terreurs se réveiller. Elle demanda Mlle Humbarger. — Très bien... Mademoiselle veut-elle me suivre ? On va enlever les bagages. Denyse paya le cocher : des instructions écrites étaient minutieuses au point d'indiquer le prix de la course et le pourboire, — puis elle suivit le domestique. — C'est au rez-de-chaussée, dit-il, la demoiselle ne peut monter. Il s'arrêta au fond d'un corridor, et frappa à une porte, qui s'ouvrit aussitôt. Denyse vit devant elle une femme âgée, en bonnet blanc, à la figure ridée, dont l'expression lui parut défiante. — Je suis la dame de compagnie envoyée par Mme Humbarger... — Entrez, s'il vous plaît... Puis s'adressant au domestique : — Il est convenu avec mademoiselle que vous mettiez un lit dans la petite chambre de droite, n'est-ce pas ? Elle aime à avoir tout son monde sous la main... Et Denyse, traversant à sa suite un élégant petit salon, fut introduite dans une vaste chambre à coucher. Elle ne vit ni le mobilier confortable, ni le site ravissant qui s'encastrait dans les fenêtres largement ouvertes ; ses yeux pleins de trouble cherchèrent immédiatement la jeune fille dont elle allait être la compagne salariée. Amy Humbarger était assise dans un fauteuil roulant, près d'une fenêtre. Elle était revêtue

Confédération

Les élections au Conseil national

M. PFLUGER S'EN VA. M. Pflüger, député socialiste de Zurich au Conseil national, ne se représentera pas aux élections générales. Dans une lettre adressée au président du comité électoral du 2^e arrondissement fédéral, M. Pflüger donne comme motifs de sa détermination des divergences de vues avec le parti socialiste en ce qui concerne la défense nationale. Il se dit convaincu de la nécessité de la défense de nos frontières et déclare qu'il ne pourrait pas, pour cette raison, s'opposer au vote des crédits militaires demandés au parlement.

A BERNE-VILLE

L'assemblée des délégués du parti radical de l'arrondissement du Mittelland a décidé d'opposer, à la liste socialiste pour les élections au Conseil national, une liste bourgeoise complète, comprenant cinq radicaux et deux conservateurs, soit MM. Burren, Hirler, Jenny, Koenig, députés sortants, et MM. Armbruster, Koch, Vollmar, nouveaux.

Navigation du Rhône au Rhin

L'assemblée générale de l'association aura lieu à Yverdon, le dimanche 14 octobre, à 11 1/4 h. du matin, au Collège.

L'horaire réduit retardé

Les commissions des chemins de fer du Conseil national et du Conseil des Etats ont décidé, hier, mardi, de proposer au Conseil fédéral de mettre en vigueur l'horaire réduit des chemins de fer le 1^{er} novembre, au lieu du 15 octobre.

La Suisse et la guerre

Une conséquence de la carte de pain

On a vu surgir, dans certaines villes, quantité de personnes dont on ignorait l'existence et qui sont venues réclamer leur carte de pain. A Genève, les détenteurs de « cartes de passage » sont au nombre de 6000.

Ballon dangereux

Un ballon-sonde de la station allemande d'essais aériens de Friedrichshafen, qui s'était détaché, est venu voler à une faible hauteur, dimanche, près du village thurgovien de Schornholzerswyl. Un mince fil de fer traînant sur le sol, des enfants qui gardaient du bétail, apercevant le ballon, se saisirent du fil de fer ; malheureusement, celui-ci vint en contact avec une conduite électrique à haute tension de 25,000 volts. Sept garçons furent jetés à terre. Deux d'entre eux sont morts sur le coup. C'étaient deux écoliers de 12 à 15 ans, Alfred Burri et Herman Eggmann. Les cinq autres ont des brûlures plus ou moins graves.

Les colis pour les prisonniers de guerre

La Direction générale des postes a télégraphié à Paris de suspendre, pour le moment, tout envoi de colis aux prisonniers de guerre en Allemagne. Il y a encombrement à la gare de Bâle, et l'Allemagne ne songerait pas, pour le moment, à activer la livraison des colis et à les transporter à destination.

Espionnage

La cour pénale du Tribunal fédéral a condamné à 2 mois et demi de prison, à 500 francs d'amende et à l'expulsion l'Allemand Oehler, pour fait d'espionnage. Elle a acquitté les Allemands Austermaier et Walter, sur lesquels pesait une inculpation analogue, mais d'infime importance.

Chronique alpestre

L'accident du Spannort

On mande d'Engelberg : Les colonnes de secours d'Engelberg ont retrouvé, après des difficultés énormes, les vic-

times du Spannort. La corde avec laquelle les malheureux touristes s'étaient attachés était rompue entre le premier et le second alpiniste et entre le second et le troisième. Ils ont fait une chute d'une trentaine de mètres. La mort a dû être instantanée.

GARNET DE LA SCIENCE

Le typhus aux armées

Dans une note communiquée à l'académie des sciences, à Paris, le docteur Vincent démontre que la fièvre typhoïde est pratiquement vaincue. Sur le front français, malgré la guerre violente et très prolongée, le résultat a été magnifique par suite de la vaccination antityphique appliquée largement dès le commencement de 1915, lors des premières manifestations de maladies typhoïdes. Le nombre des cas, qui atteignait, en janvier 1915, 7 pour 1000, descendit en mars 1917 à 0,025.

Actuellement, les cas sont évaluables seulement par 100,000 hommes ; la moyenne des morts est de 0,04. Le Val-de-Grâce a fourni 5,513,073 doses de vaccin, qui ont sauvé la vie à environ 145,000 personnes.

En comparaison du dernier état de statistique officielle de l'armée en 1911, l'état présent permet de constater que les cas de maladies typhoïdes et paratyphoïdes observés actuellement dans l'armée au front, sont sept fois moins nombreux ; les décès sont huit fois et demi plus rares qu'en temps de paix.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Effondrement d'une maison — Vingt morts

On apprend de Calais que une maison de commerce s'est écroulée, ensevelissant sous ses débris une vingtaine de personnes. Une seule a été sauvée.

Calendrier

JEUDI 4 OCTOBRE

Saint François d'Assise, confesseur. Saint François d'Assise est assurément l'une des plus suaves figures de l'Eglise. Il naquit à Assise, ville d'Ombrie, d'une famille noble de Florence. Après s'être adonné aux vains amusements du monde, il s'en dégoûta bien vite et se donna tout entier au Seigneur. D'une humilité et d'une charité incomparables, il eut pour la pauvreté un tel amour qu'il s'identifia avec elle, l'appelant sa Dame, en l'honneur du roi des pauvres, Jésus-Christ.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

De 3 octobre Technico de Fribourg BAROMÈTRE



TEMPERATURE

Sept. 27 28 29 30 1er 2 3 Octobre 4 h. m. 12 14 14 13 12 10 11 8 h. m. 19 19 18 17 16 15 18 1 h. s. 15 14 15 14 13 13 8 h. s.

TEMPS PROBABLE dans la Suisse occidentale

Zurich, 3 octobre, midi. Ciel nuageux. Vent du sud-ouest. Quelques averses.

NEURALGIE - MIGRAINE - MAUX DE TÊTE REMÈDE SUISSE KEFOL KEFOL

Bouteille (10 jours), Fr. 1.50 - Toutes pharmacies.

FRIBOURG

Association populaire catholique suisse

FÉDÉRATION FRIBOURGEOISE. L'Assemblée générale des délégués de notre association se tiendra, le 10 octobre prochain, à Zurich. Elle comprendra deux parties, la première sera consacrée aux affaires de l'association ; on y prendra connaissance des rapports des secrétaires régionaux. M. Maxime Raymond, secrétaire romand, présentera celui de la Suisse française, et M. le curé Pometta, vice-président central, celui du Tessin.

La seconde partie aura le caractère d'une réunion populaire. On y entendra deux discours importants : le premier sur les organisations de jeunes gens, par M. von Matt, conseiller d'Etat à Stans ; le second sur la note du Saint-Père en faveur de la paix et les devoirs des catholiques suisses, par Mgr Meyenberger, à Lucerne.

L'Assemblée aura ainsi l'occasion d'exprimer sa reconnaissance envers le Vicaire de Jésus-Christ, pour ses efforts dans le but de rendre au monde bouleversé la paix dont il a un si pressant besoin et d'affirmer ses sentiments d'inébranlable fidélité au Chef de l'Eglise. Bien que cette réunion ait lieu en langue allemande, il importe que Fribourg y soit représenté par ses délégués en nombre aussi grand que possible.

Aussi, adressons-nous une invitation chaleureuse à nos confrères, en particulier aux membres de nos comités, en les priant de prendre part à l'importante réunion de Zurich pour s'unir aux catholiques de toute la Suisse dans l'étude de questions qui les intéressent tous et dans l'affirmation de principes qui sont communs à tous.

Le Président cantonal

Dans le clergé

Nous apprenons que M. l'abbé Zumwald, curé de Bellépierre, a été nommé préfet à Collège de Schwytz.

On se rappelle que ce poste a été occupé déjà par plusieurs prêtres de notre diocèse, notamment par M. le chanoine Badoud, mort doyen du chapitre de Saint-Nicolas.

Les communes et les instituteurs

Parmi les communes qui, en raison des circonstances actuelles, ont amélioré la situation matérielle de leur corps enseignant, il en est une qui mérite une mention spéciale, c'est Saint-Martin. Elle ne s'est pas bornée à voter une allocation temporaire, mais elle a donné à sa décision un caractère définitif en votant purement et simplement une augmentation de traitement. Elle a prévu que, par suite de la dépréciation du numéraire, le geste bienveillant de l'Etat et des communes pourrait bien n'être qu'un provisoire et qu'il importait d'imprimer à cette décision qui honore nos municipalités un caractère plus durable : c'est ce que la commune de Saint-Martin a fait et dont il convient de la féliciter.

La liste des communes amies de l'école s'allonge ainsi de plus en plus.

Cerniat a accordé le montant de 100 fr. à chacun de ses deux instituteurs ainsi qu'à la vénérable Soeur enseignante ; Corserey a voté l'allocation entière ; Fétigny, malgré les faibles ressources communales, donne 200 fr. ; La Roche a remis 50 fr. à chacun de ses deux instituteurs et 50 fr. à ses deux institutrices ; Albens n'a pas lésiné avec son corps enseignant et a accordé à ses sept instituteurs ou institutrices l'allocation intégrale ; Vesin vient de voter 100 fr., et La Corbaz-Cortinaux, l'allocation entière.

A l'Institut de Drogneux

La commission de l'Institut Saint-Nicolas à Drogneux, a désigné comme directeur de l'établissement M. l'abbé Jaggi, ancien professeur au Collège de Schwytz, puis aumônier à Baden (Argovie). C'est un concours précieux que la commission de Drogneux a réussi à gagner à cause si digne d'intérêt de notre Institut de Saint-Nicolas. La sympathie et l'appui de tous les gens de cœur sont assurés au pré-

Sommaire des revues

Documents de la Section photographique de l'armée française. — Album N° 2, grand 87 x 25. Librairie Payot et Co, 2 fr. 50.

Le second album de cette série de documents photographiques contient de remarquables instantanés pris aux meilleurs moments de l'avance sur la Somme et qui montrent les hommes s'élançant hors de leurs tranchées et bondissant d'un tonnerre à l'autre à travers un terrain tout crevasé et percé de trous d'obus. En Alsace, le village de Reinskopf, enseveli sous la neige, paraît un délicieux village de montagne, tout paisible, tandis que, au delà de Verdun, apparaissent les célèbres forêts de Vaux et de Douaumont avec leurs environs tourmentés.

STIMULANT

Apéritif au Vin et Quinquina

DERNIÈRE HEURE

dévoû qui a bien voulu se charger de cette mission de charité.
M. l'abbé Jæggi est déjà entré en fonctions.

La rentrée du Collège

Le collège Saint-Michel a inauguré ce matin, mercredi, sa nouvelle année scolaire par la messe du Saint-Esprit. M. le recteur Jaccoud a prononcé une belle allocution de circonstance sur la formation intellectuelle et morale des étudiants.
La rentrée est très nombreuse, surtout dans les classes commerciales.

Une assemblée

Les jeunes-socialistes fribourgeois, qui s'agitent beaucoup pour supplanter des vétérans, et qui ont conduit à cet effet, à y a quelques mois, une offensive sur le terrain de la Coopération. L'Esperance, sans succès d'ailleurs, exploitent maintenant dans la même fin la grève des ouvriers de cartonnage et la gêne que la guerre impose aux familles ouvrières.
Ils ont fait venir, hier, à Fribourg, le conseiller national Graber et un orateur bernois pour discuter devant une assemblée, aux Grand-Places.
La réunion s'est terminée par le vote d'une résolution demandant au Conseil d'Etat d'intervenir en faveur des grévistes du cartonnage, d'introduire dans les tribunaux de prud'hommes des tribunaux de grève, d'empêcher la hausse du lait et l'accaparement du bois.

Tirage financier

Au dernier tirage des lots de l'emprunt des communes fribourgeoises et de la navigation, la prime principale de 8000 fr. est échue au n° 53,321.
Prime de 1000 fr. n° 47,016.
Il y a en outre 24 primes de 300 francs.

Semaine suisse

On demande au comité cantonal de la Semaine comment les artisans qui n'ont pas de devantures de magasin peuvent répondre à l'appel des organisateurs de l'exposition. On a déjà répondu que certains commerçants ont offert à leurs collègues moins bien partagés une partie de leurs vitrines. Mais, les objets de grande dimension, les chars, charrettes, harnais, demandant de la place, le comité cantonal engage vivement les artisans à établir, devant leur atelier, une exposition de leurs travaux.

On pourrait, dans chaque district, comme cela se fait actuellement dans celui de Fraubrunnen, organiser au chef-lieu, pour la durée de la Semaine suisse, une exposition des produits industriels du district. A cet effet, le comité cantonal donnera tous les renseignements nécessaires.

Enfin, le Musée industriel cantonal, à Fribourg, offre aux artisans ses salles pour y exposer leurs produits pendant la Semaine suisse.

Asiles de la Providence et de Beauregard

La collecte annuelle en faveur de cette œuvre si utile va commencer prochainement. Le Comité ose espérer, que malgré les temps difficiles, la générosité coutumière ne se démentira pas, et l'assurance de sa vive reconnaissance, soit les quêtes dévouées au zèle infatigable, soit toutes les personnes qui leur réserveront l'accueil qu'elles méritent.

Les deux asiles sont fréquentés par 300 enfants environ. L'écolage est entièrement gratuit, et les familles indigentes sont à pour témoigner des services que leur rend cette institution.

La bonne gymnastique

La dernière journée cantonale de gymnastique a été suivie d'un réjouissant regain d'activité dans nos sections. La Société de gymnastique des hommes de Fribourg a donné l'exemple, et elle vient d'organiser à la halle des Grand-Places, sous les auspices de la Société fédérale, un cours pour moniteurs qui a obtenu une complète réussite. Une quarantaine de délégués des sections romandes y ont pris part. L'enseignement y a été donné, à la satisfaction de tous, par M. Bornand, professeur à Genève, et par M. Franz Gotschmann, de notre ville. La leçon écoutée samedi soir, par la Société de gymnastique des hommes de Fribourg, a été particulièrement goûtée. Dimanche matin, un auditoire d'une centaine de personnes a écouté avec un vif intérêt, au Café des Grand-Places, une instructive causerie de M. Bornand, qui a exposé, en parlant de sa matière, les avantages nombreux de la culture physique pour les adultes, la méthode à suivre pour réaliser ces avantages, les exercices qu'il faut choisir de préférence, etc. L'assistance, parmi laquelle nous avons remarqué M. de Boccador, lieutenant de préfet, M. Risse, inspecteur scolaire, et M. le professeur Léon Gattéy, a chaleureusement applaudi le plaidoyer convaincant de M. Bornand.
L'après-midi, un grand nombre de gymnastes qui avaient pris part au cours des Grand-Places se sont retrouvés à Bellaux, pour la présentation de la nouvelle section des pupilles de cette localité aux autorités scolaires et communales. M. l'inspecteur Risse, le conseil communal, la commission scolaire et les cinq instituteurs de la paroisse avaient pris place à une tribune d'honneur, tandis que le podium de la vaste église des Treize-Cantons était réservé aux évolutions des gymnastes. Une nombreuse assistance se pressait aux tribunes et dans les jardins de l'hôtel.
M. Pierre Bossy, le moniteur si dévoué de la nouvelle section et l'organisateur de la petite fête, présente, en termes très bien tournés, ses vœux élevés, fort dégoussés déjà, ainsi que le montrèrent les exercices prévus au programme. Les préliminaires, les jeux, les sauts et surtout les ravissants exercices des fusiliers marins furent une vraie fête des yeux, tandis que les joyeux chants réjouissaient l'ouïe. Les gymnastes de

l'ancienne contribuèrent aussi pour leur part au succès de la séance. Celle-ci se termina par de cordiales paroles de M. Gremadi, instituteur à Bellaux, et de M. Fernand Charaz, président de l'Association cantonale des gymnastes fribourgeois. L'un et l'autre se félicitèrent des résultats obtenus, et ils en félicitèrent surtout le modeste et vaillant M. Bossy.

Après cela, on serait tenté de donner tort aux pessimistes, qui prétendent que la gymnastique n'est pas assez goûtée et, surtout, pas assez pratiquée chez nous. Il y a en tout cas des progrès. Avec quelques années aussi persuadés de la beauté de leur but et aussi désintéressés que le moniteur de Bellaux, le retard sera vite rattrapé.

Ligne fribourgeoise contre la tuberculose

Une vente de figurines, qui a eu lieu à Broc, a produit la somme de 135 fr. 40. Un châteaureux merci à toutes les personnes qui, par leur dévouement ou leur générosité, ont contribué à ce beau résultat.

Dons reçus :
Mlle Marie Petter, Lugnoire, 5 fr. — Conseil communal de l'Arvagny-le-Grand, 10 fr. — Conseil communal de Corsables, 10 fr. — M. Philippe Dubas, Bulle, 50 fr. — M. Jules Garin, Bulle, 5 fr. — M. Remy Tinguely, Bulle, 10 fr. — Conseil communal de Biommens, 7 fr. 80. — MM. E. Glasson et Cie, Bulle, 10 fr. — Kasse-reigenossenschaft, Gattéron, 10 fr. — M^{me} Tommasini, Bulle, 5 fr. — M. le professeur Mussy, 5 fr. — M^{me} Castella, rue du Tier, 5 fr. — M. B. Droux, 10 fr. — Conseil communal de Gerspennach, 10 fr. — Ecole de Font, 8 fr. 50. — Société électrique de Bulle, 50 fr.
Les dons inférieurs à 5 fr. seront publiés ultérieurement.

Inventaire des stocks de charbon

L'Office cantonal de ravitaillement en charbon attire l'attention du public sur la décision du Département fédéral de l'Economie publique du 18 septembre 1917 qui prescrit l'obligation à toutes personnes possédant un dépôt de charbon de provenance allemande d'au moins 5000 kilos au 1^{er} octobre 1917, d'en dresser un inventaire et de le transmettre à l'Office central du charbon, S. A., à Bâle, jusqu'au 6 octobre 1917.

La décision du Département fédéral de l'Economie publique est publiée dans les Feuilles officielles des 22 et 29 septembre 1917. Voici les principales clauses de cette décision :

Les détenteurs de charbon importé d'Allemagne ou en transit par ce pays, avant le 1^{er} août 1917, mais pour être consommé après le 1^{er} octobre 1917, sont tenus de souscrire au capital d'actions privilégiées de l'Office central du charbon, S. A., à Bâle, en ce sens que pour 5 tonnes de charbon (5000 kilos) ils auront à souscrire une action de 500 francs et à en verser le montant.

En vue d'établir la liste des consommateurs soumis à l'obligation sus-mentionnée, il sera procédé à un inventaire. Cet inventaire s'applique à toutes les provisions de charbon de provenance allemande, se trouvant dans le pays le 30 septembre, en tant qu'elles n'ont pas été importées en Suisse ou livrées au consommateur après le 31 juillet 1917, à l'exception des stocks dont les détenteurs sont libérés de l'obligation de souscrire des actions, (stocks et besoins annuels inférieurs à 5 tonnes, dépôts que les marchands ont constitués en vue de la revente).

Sont considérés comme charbons de provenance allemande tous les combustibles minéraux (houille, briquettes et coke, y compris le coke de gaz, préparés au moyen de charbon allemand en outre le charbon belge).

En conséquence, quiconque, le 30 septembre 1917, se trouve en possession de charbon allemand, acheté avant le 1^{er} août 1917, et qui n'est pas expressément dispensé par les présentes prescriptions, est tenu de déclarer ses stocks jusqu'au 6 octobre prochain, par lettre chargée, à l'Office central du charbon, S. A., à Bâle, en donnant des indications précises et conformes à la vérité sur la quantité, la provenance, le lieu du dépôt ainsi que sur les besoins annuels.

La déclaration se fera au moyen de formulaires que l'on peut se procurer auprès de l'Office central du charbon, S. A., à Bâle, ou chez les marchands de combustibles.

L'Office central du charbon, S. A., est autorisé à vérifier les déclarations en contrôlant les livres, les comptes et les provisions de charbon et à procéder aux enquêtes nécessaires à cet effet.

Celui qui ne fait pas la déclaration prescrite, ou fournit des indications contraires à la vérité, ou fait une déclaration tardive est passible des pénalités prévues aux articles 17 et 18 de l'arrêté du Conseil fédéral du 8 septembre 1917, concernant l'approvisionnement du pays en charbon.

En outre, les stocks qui n'ont pas été déclarés ou l'ont été avec des indications contraires à la vérité peuvent être séquestrés.

La présente décision entre immédiatement en vigueur. Son application est confiée à l'Office central du charbon, S. A.

Cartes de pain pour militaires

De la Direction militaire :
Les autorités communales sont invitées à retirer immédiatement, dans les familles, les cartes de pain civiles des militaires en service avant le 1^{er} octobre ; elles contrôleront le manque éventuel de cartes et de coupons.

Toutes ces cartes seront remises à l'Office communal des cartes de pain ; elles ne doivent pas être envoyées aux militaires. Celles qui, contrairement à cet ordre, ont déjà été expédiées aux militaires seront retirées par les soins des commandants et rendues aux offices communaux par l'entremise des autorités militaires cantonales.

Par contre, tout homme entrant au service après le 1^{er} octobre, doit être muni de sa carte de pain.

Around of the carte de pain

Un préposé à un office communal de ravitaillement nous a fait part de ses idées relatives à l'organisation de la carte de pain.

On aurait dû établir, a-t-il dit, deux séries de cartes : l'une pour les mois de trente jours, l'autre pour les mois de trente et un jours.

Or, c'est ce qui a été fait. Chaque mois, il y aura de nouvelles cartes, avec un nombre de tickets correspondants au nombre de jours du mois, à raison de 250 grammes de pain par jour.

On aurait dû établir encore, a-t-il dit, des cartes suivant le nombre des personnes faisant partie d'un ménage. Un ménage de trois personnes aurait reçu une carte pour trois personnes, etc.

Ce préposé communal n'a pas réfléchi aux inconvénients inhérents à son système.

Ces inconvénients sont les suivants : le nombre des personnes composant un ménage varient pendant un mois, d'où complication pour mettre à jour la carte ; comment aurait-on fait dans un ménage dans lequel un ou plusieurs de ses membres s'absentent ? L'absent aurait-il emporté la carte pour se procurer du pain pendant ses déplacements ou les membres de la famille restant à la maison auraient-ils conservé la carte, en privant le voyageur de la possibilité de se procurer facilement du pain.

On reproche au système adopté l'inconvénient de perte de tickets. Nous ne comprenons pas ce qu'on veut dire par là ; il ne peut et il ne doit pas y avoir de perte de tickets, car tous les tickets non détachés doivent être remis à la fin du mois pour obtenir une nouvelle carte.

La livraison de cartes à chaque habitant rencontre déjà, malgré la grande simplicité de son système, assez de difficultés, pour qu'il ne soit pas nécessaire de les augmenter par l'institution de cartes pour 2, 3, 4 personnes.

Les personnes qui comprennent bien le système de la carte de pain sont unanimes à l'approuver.

Enquête sur les combustibles

L'enquête faite dans le canton de Fribourg sur les provisions de charbon pour usages domestiques pendant la période du 1^{er} octobre 1917 au 31 mars 1918 a établi un besoin total de 15,144 tonnes et une provision, le jour du recensement, de 2644 tonnes ; donc un déconvent de 12,500 tonnes.

Incendie

Hier après midi, vers 1 heure, le feu a éclaté dans une maison isolée de Noréaz, au lieu dit au Chanalet, sur la route de Payerne.

Au moment où le feu a pris, les gens de la maison n'étaient pas là. Aussi se perd-on en suppositions sur la cause de l'incendie. Les premiers témoins arrivés sur le lieu du sinistre disent avoir vu les flammes s'échapper d'un tas de branchages voisin de l'immeuble. Il suffit que, en quelques minutes, tout le bâtiment, une vieille construction, était embrasé. On n'eût que le temps d'arracher aux flammes une chèvre. Tout le mobilier et une certaine quantité de fourrages ont été consumés.

La maison était la propriété de M. Michel Bunschu, électricien, actuellement en France, et elle était habitée par la famille de M. Marcel Blanc. Celui-ci est un modeste et honnête journalier, qui avait fort affaire pour élever ses sept enfants. La perte de tout son mobilier et de ses fourrages, assurés pour 2000 fr. environ, est une cruelle épreuve pour ces braves gens et ils doivent pouvoir compter sur le concours généreux de tous leurs concitoyens.

Quant au bâtiment lui-même, il était taxé 4000 francs.

Corps de sûreté

Les hommes du Corps de sûreté sont convoqués à l'exercice réglementaire demain soir, jeudi, à 7 h. 1/2, Place Notre-Dame.

Eglise des RR. PP. Cordeliers

Jeu 4 octobre, fête de saint François d'Assise, à 9 h., grand-messe, sermon et bénédiction ; après midi, à 2 1/2 h., vêpres solennelles avec exposition du Très Saint Sacrement et bénédiction. Pendant le mois d'octobre, tous les soirs, chapelet à 8 1/2 h.

Réunion de l'Apostolat de la Prière

Vendredi, 5 octobre, à 8 h. 1/2 du soir, à l'église des RR. PP. Cordeliers, sermon et bénédiction du Très Saint Sacrement.

Eglise de la Visitation

Premier vendredi d'octobre
Garde d'honneur du Sacré-Cœur
7 h. 20, messe, suivie de l'amenée honorable et de la bénédiction du Très Saint Sacrement.
5 h. soir, réunion mensuelle des associés de la Garde d'honneur. Sermon. Consécration. Bénédiction.
Le Très Saint Sacrement restera exposé toute la journée.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Chœur mixte de Saint-Pierre. — Ce soir, mercredi, à 8 1/2 h., au Lycée, reprise des répétitions.

Musique « La Concordia ». — Ce soir, mercredi, répétition.

Mannerchor « Liederkreis-Union ». — Heute Abend, 8 1/2 Uhr, Gesangsstunde, Café Peier, I. Stok.

Etat civil de la ville de Fribourg

Décès

28 septembre. — Blanc, née Weitzel, Louise, épouse d'Arthur, de Fribourg, Chamney et Corbières, 53 ans, rue de l'Hôpital, 3.

29 septembre. — Gauthay, née Compagnon, Pauline, épouse d'Henri, de l'Abergement (Vaud), 70 ans, rue du Progrès, 15.

30 septembre. — Mooser, Philippe, fils d'Edouard et d'Appoline, née Lehmann, de Bellegarde, 9 mois, Mollats, 130.

Sur le front occidental

Bulletin anglais

Londres, 3 octobre.

Communiqué officiel du 2 octobre, à 10 h du soir :

Aucun événement important à signaler, en dehors de l'activité de l'artillerie sur le front de bataille.

L'épais brouillard a entravé hier les opérations aériennes jusqu'à la fin de l'après-midi. Dès ce moment, nos appareils ont pu faire du bon travail. Le bombardement s'est poursuivi de jour et de nuit. Le camp d'aviation de Gontrode a été attaqué à deux reprises. On y a observé l'éclatement de plusieurs bombes.

L'aérodrome de Carnières (près Cambrai) a été également bombardé. Un grand hangar a été atteint. Deux attaques ont été exécutées sur un canon allemand à longue portée et deux autres sur les cantonnements ennemis dans la zone de bataille.

Nos pilotes ont jeté, en septembre, 125 tonnes d'explosifs sur divers objectifs ennemis.

L'aviation allemande, qui ne s'est pas montrée très active dans la journée, a exécuté quelques bombardements dans la nuit. Cinq appareils ennemis ont été abattus et trois autres contraints d'atterrir, désemparés. Deux des nôtres ne sont pas rentrés.

Commentaire français

Paris, 3 octobre.

Havas. — Sur le front français, le duel d'artillerie continue, violent, dans la région de l'Aisne.

Sur la rive droite de la Meuse, le bombardement intense de la nuit a été suivi de trois attaques successives des Allemands. Les deux premières, dans le secteur de Beaumont, ont été repoussées.

La dernière, à la cote 344, réussit à prendre pied dans des éléments avancés, au nord de la hauteur. Un ardent combat s'ensuivit. Aussitôt, les Allemands furent délogés de la plus grande partie du terrain qu'ils avaient réussi à occuper momentanément.

Leurs pertes, au cours de ces vaines tentatives, ont été extrêmement sensibles.

Du côté britannique, les Allemands ont continué toute la nuit leurs violents efforts pour récupérer le bois du Polygone. Ils n'ont obtenu aucun résultat. Toutes les attaques, effectuées par des effectifs très puissants, ont causé des pertes très lourdes aux assaillants.

Commentaire Wolf

Berlin, 3 octobre.

Sp. — Pendant la matinée, un bombardement de violence variable a été dirigé sur notre front des Flandres, particulièrement violent contre nos positions de l'arc d'Ypres. Dans la région de Zonnebeke, le bombardement d'artillerie atteignit par moments l'intensité d'un tir en rafales. L'après-midi, le tir d'artillerie recommença également sur le littoral et plus violent sur nos positions du bois d'Houthouist. Depuis 5 heures du soir, le bombardement atteignit par moments la violence de tirs en rafales de courte durée sur plusieurs endroits entre Poelkapelle et Hollebecke. Des offensives ennemies ont été repoussées vers Zonnebeke et Molenaarsloot. A 5 heures de l'après-midi, 9 heures du soir et 11 h. 30 du soir, l'ennemi exécuta de violentes contre-attaques contre les lignes récemment conquises par nos assauts au bois du Polygone. Elles ont toutes été repoussées avec des pertes sanglantes.

Sur le front de l'Aisne, le bombardement d'artillerie continua violent vers l'angle de Laffaux et atteignit également une grande intensité vers le soir au Chemin-des-Dames. Une offensive de patrouille ennemie a été repoussée dans la région de Bray.

L'entrepris signalée déjà le 1^{er} octobre, à l'est de la Meuse, dans la région de Bezonvaux, a eu un plein succès. Nos troupes mobiles pénétrèrent là, sur une largeur d'environ 700 mètres, jusque dans la troisième tranchée française, firent sauter de nombreux abris et rentrèrent selon leur plan avec plus de 100 prisonniers et des mitrailleuses. Les pertes de l'ennemi sont particulièrement lourdes. A la suite de cette entreprise, le bombardement s'est poursuivi violent pendant toute la journée et atteignit également une grande intensité par moments des deux côtés de la Meuse, pendant la journée. Un fort détachement ennemi qui s'avancait contre Beaumont, vers 8 h. 1/2 du soir a été dispersé par notre feu.

Les bombes sur l'Angleterre

Londres, 3 octobre.

(Havas). — Le dernier rapport annonce que les pertes pendant les raids aériens de l'autre nuit dans les districts attaqués s'élevèrent à 10 tués et 30 blessés.

Charles I^{er} à Hindenburg

Vienne, 3 octobre.

(B. C. V.) — L'empereur a envoyé son aide de camp, le lieutenant-colonel baron Catinelli au quartier général allemand, pour remettre au feld-maréchal Hindenburg une lettre autographe de félicitations à l'occasion de son 70^e anniversaire.

Ce document est rédigé en termes chaleureux.
Le feld-maréchal s'est montré très ému de ce témoignage d'affection de l'empereur Charles.

A la Chambre grecque

Athènes, 3 octobre.

(Havas). — Le 1^{er} octobre, la Chambre a repris ses travaux. Le président a fait part de la réception par le roi de la députation de la Chambre, qui lui a remis la réponse au discours du trône. M. Venizelos a prié les commissions qui enquêtent sur les actes des cabinets Skoulioudis et Lambros de lui soumettre leurs rapports dans dix jours, afin de commencer la discussion le lendemain.

Around of the note pontificale

Rome, 3 octobre.

(Stefani). — Le Giornale d'Italia dit que le Pape, en communiquant aux gouvernements de l'Entente le texte officiel des réponses des empires centraux à sa note du 1^{er} août, a ajouté une seconde note où il déclare qu'il résulte pour lui que l'Allemagne est prête à évacuer la Belgique et le nord de la France. Le Pape demande ensuite aux gouvernements de l'Entente s'ils désirent qu'il adresse des demandes à l'Allemagne pour qu'elle précise les conditions de cette évacuation et il offre ainsi directement sa médiation.

Le Giornale d'Italia ajoute savoir que les intentions allemandes sont connues par le Pape, à la suite de conversations des nonces de Munich et de Vienne avec les gouvernements d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie, sans qu'il y ait eu aucune remise de notes verbales. Les éléments permettant au Pape d'assurer aux Alliés que l'Allemagne est prête à évacuer la Belgique et les provinces françaises lui ont été fournis par des rapports des nonces. Un de ces rapports expose justement les conditions en ce qui regarde la Belgique, non comme conditions absolues, mais comme conditions à discuter dans des conversations diplomatiques successives. Un rapport du nonce à Vienne expose les conditions autrichiennes à l'égard de l'Italie. Dans sa seconde note aux puissances de l'Entente, le Pape expose en outre que son projet de désarmement n'est pas l'abolition du service militaire obligatoire et que l'institution du boycottage commercial contre les violeurs des pactes de paix sera un boycottage proclamé par un tribunal international, ayant comme tâche de constater la violation commise.

Rome, 3 octobre.

La Tribuna dit que la nouvelle suivant laquelle le Pape aurait envoyé une seconde note à l'Entente est prématurée. Le gouvernement italien n'a pas reçu une telle note.

Il est exact cependant que les rapports des nonces à Munich et à Vienne ont changé en optimisme le pessimisme des cercles du Vatican et qu'on y parle de nouvelles négociations.

Il n'est donc pas exclu que le Pape envoie une nouvelle note.

Au Reichsrat autrichien

Vienne, 3 octobre.

(B. C. V.) La Chambre des députés a terminé la discussion en première lecture du projet de budget et le budget provisoire et a renvoyé les projets à la commission du budget.

Le député Baszynski, parlant au nom du club polonais, repoussa avec énergie toute responsabilité des Polonais dans la situation actuelle du parlement et reprocha au gouvernement de ne pas s'inquiéter des réclamations des Polonais, en particulier en ce qui concerne le rétablissement d'un gouverneur civil en Galicie, et de ne pas même entrer en pourparlers à ce sujet avec les Polonais. Nous précisons, dit-il, notre attitude lors de la seconde lecture du budget provisoire. Mais nous voulons établir dès maintenant que nous ne laissons pas une politique dirigée contre l'Etat et le parlement et que nos décisions de Cracovie du 18 mai se basent justement sur notre confiance envers la dynastie et les intérêts politiques de l'Autriche. Si le gouvernement ne veut pas prendre au sérieux la population polonaise, il en supportera la responsabilité.

L'affaire Turmel

Paris, 3 octobre.

(Havas). — Turmel ne pourra être interrogé sur l'inculpation de complot avec l'ennemi que dans quelques jours, après signification de l'ordonnance de non-jonction de l'affaire avec l'affaire Cousin, dont la procédure est soumise au procureur de la République.

Bolo pacha

Paris, 3 octobre.

(Havas). — Bolo pacha sera interrogé aujourd'hui, mercredi, à Fresnes, où il est incarcéré.

SUISSE

Les avions étrangers

Berne, 3 octobre.

Communiqué du Bureau de presse de l'état-major :

Ce matin, 3 octobre, à 4 heures, un avion français a atterri près de Roeschwil. Les aviateurs l'ont incendié.

Catholiques bâlois

Bâle, 3 octobre.

L'assemblée générale du parti catholique populaire du canton de Bâle-Ville a autorisé ses délégués, la proposition d'entente ayant été repoussée par les socialistes, à chercher un accord avec les autres partis bourgeois pour les élections au Conseil national. L'assemblée a désigné comme candidat du groupe catholique populaire M. le Dr Feigenwinter.

Chambres fédérales

Berne, 3 octobre.

Le Conseil national liquide diverses affaires de chemins de fer ; puis il reprend l'examen du rapport de gestion du Conseil fédéral au chapitre de la justice et de la police (Rapporteur : M. Hostenstein).

Le Conseil des Etats entend M. Winiger (Lucerne) développer son interpellation, demandant au Conseil fédéral des explications sur le projet de suppression des billets d'aller et retour. L'interpellation est signée également par MM. Pettavel (Neuchâtel) et Wirz (Obwald). Les interpellateurs contestent la constitutionnalité de la mesure envisagée.

M. Forrer, conseiller fédéral, justifie les mesures d'économie des C. F. F., qui sont une nécessité absolue, du fait de la disette de charbon. La situation est bien plus sérieuse qu'on ne semble le croire dans le public.

L'office de septième pour le repos de l'âme de
Monsieur Cyprien CLERC
 aura lieu à l'église du Collège, jeudi 4 octobre, à 8 1/2 heures.
R. I. P.

On demande pour un petit ménage soigné une
PERSONNE
 sachant faire la cuisine.
 S'adresser sous P 4891 F à Publicitas S. A., Fribourg.

On demande pour la mi-octobre ou époque à convenir, un
valet de chambre
 on domestique de maison, ayant déjà fait du service, absolument recommandable sous tous les rapports.
 S'adresser sous P 5059 F à Publicitas S. A., Fribourg.

D^r H. GANGUILLET
 Dentiste américain
 Consultations à **PAYERNE**, tous les jeudis de 8 à 12 h. et de 2 à 6 h.
Maison DELAURENS, photographie (vis-à-vis de la Gare).
 Extractions sans douleur.

Demoiselle
 grande habitude enfants, demande classe enfantine, gouvernante, dans famille ou autre.
 S'adresser sous P 5063 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Institutrice
 diplômée, 8 ans d'enseignement primaire, donnerait leçons, s'occuperait d'enfants en retard.
 S'adresser sous P 5064 F à Publicitas S. A., Fribourg.

On demande pour maison bourgeoise des environs de Fribourg, et au plus tôt, un
BON JARDINIER
 pour tout faire.
 Offres sous P 5082 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Les glands
 A la distillerie d'Avenches, chez Gerber, on est acheteur de glands en toute quantité, à fr. 20.— les 100 kg.
 Les faits parvenir le mercredi et le samedi après-midi.

Magasin à louer
 rue de Romont, 4607
 S'adresser à M^{lle} Delatuits, Fougères, Fribourg.

On demande à acheter un
PIANO
 usagé, mais encore en bon état.
 Offres écrites sous P 5071 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Nous sommes acheteurs de toute quantité de
GLANDS & MARRONS
 au prix du jour.
BETSCHEN & Co, Fribourg.

PULLY
 Le café de la Comète est à vendre. Bonne et grande clientèle. Preneur actif et sérieux est assuré de faire de bonnes affaires. Pully est situé à une demi-heure de Lausanne.
 S'adresser au notaire Billiquet, à Pully.

A LOUER
 logements de 2 et 3 chambres ainsi que divers locaux pour bureaux, magasins ou dépôts.
 S'adresser chez M. H. Hogg-Kona, Avenue du Midi, 37.

Musée industriel cantonal
FRIBOURG

Maisons et chalets suisses
 Exposition ouverte jusqu'au 20 octobre 1917
 Entrée : 20 cent.

L'Hôpital des Bourgeois, Fribourg
 DEMANDE
INFIRMIER
 Inutile de se présenter sans bonnes références.

FRUITS A CIDRE
 Le soussigné achètera, pour le compte de la Cidrerie de Guin, jeudi 4 octobre, en gare de Léchelles, et vendredi 5 octobre, en gare de Grolley des fruits à cidre au plus haut prix du jour.
 5022-1163
 Aug. BRULHART.

Deux jeunes hommes du Tessin, 19-21 ans, l'un ayant fait deux-cours de lycée, l'autre les écoles élémentaires, sachant l'italien, comprenant le français et un peu l'allemand,
demandent place

pour le 15 octobre dans bureau, commerce ou famille catholique.
 Ecrite offres et conditions sous P 5106 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Tricotieuses à la machine
 capables et consciencieuses recevraient, d'une maison de gros, du travail stable en bas et en chaussettes.
 Offres avec indication du prix par pièce, sous chiffre L 7722 Y à Publicitas S. A., Berne.

BON OUVRIER CORDONNIER
 est demandé tout de suite. Bonne rétribution. Place stable.
 C. Cagnolo, faubourg de l'Hôpital, 13, Neuchâtel.

Vases de cave
 A vendre 18 vases environ 3,5000 l., diverses grandeurs, d'occasion, bonne cave de Lausanne.
 Offres et pour visiter : Étude de M. Moret, notaire, Lausanne.

Quelques bons
PIANOS
 d'occasion, à vendre en ce moment, à Fr. 450, 550, 700, 750, etc.
 Tous nos instruments sont garantis sur facture. Facilités de paiement. P 33320 L 4860
FETISCH FRÈRES
VEVEY

À vendre
 un domaine d'environ 15 poses, en un seul mas, terrain de première qualité avec maison d'habitation, grange, écurie, remise pour porcherie indépendante et eau intarissable.
 S'adresser à M. Alexis Chevalier, à Chésopelloz.

On demande à acheter
DOMAINE
 de 4-6 poses de bon terrain.
 S'adresser sous P 5069 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Enchères publiques
 M^{re} veuve Reine Hapst exposera en vente aux enchères publiques, le lundi 8 octobre, dès 2 h. après midi, une maison d'habitation, avec grange, écurie, jardin, four, puits, pré et champs d'une contenance totale de 14000 mètres (environ 4 poses fribourgeoises) sis à Moncor (Villars-sur-Glâne). Les mises seront reçues sur place, à Moncor. Prendre connaissance des conditions à l'étude du notaire Hartmann, à Fribourg.

A LOUER
 2 belles chambres non meublées avec dépendances, bains, etc. situées près de la gare.
 S'adresser sous P 4935 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Courtoises transmission
 OU BALATA
 On en demande à acheter, neuves ou d'occasion.
 Offres écrites sous R. 4613 L à Publicitas S. A., Lausanne.

TAPIS D'ORIENT

Etablissements GEORGIADÈS S. A.

MAISON DE GROS FONDÉE EN 1874
 Succursales dans toutes les principales villes du monde
 Maison de vente à Zurich, 21, Lintheschergasse

OUVERTURE le 3 octobre 1917

DE LA

Maison de GENÈVE

1, Rue du Commerce, 1
 (angle rue du Rhône)

TAPIS COURANTS - TAPIS DE CHOIX

Spécialité de pièces artistiques anciennes pour collection

AUTHENTICITÉ GARANTIE

Gros Mi-gros Détail

ON DEMANDE
cuisinière
 munie de bons certificats, pouvant s'occuper des travaux du ménage.
 Offres sous P 5096 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Jeune homme
 bien au courant des travaux de bureau, demande place dans une maison de commerce comme comptable ou pour correspondance française et allemande. Prétentions modestes.
 Offres sous P 5091 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Un étudiant demande belle
chambre meublée
 indépendante, éventuellement deux chambres contigües avec chauffage et lumière électrique.
 Offres sous P 5099 F à Publicitas S. A., Fribourg.

PORTE-MONNAIE
 contenant des clés.
 Rapporter contre reconnaissance à Publicitas S. A., Fribourg sous P 5100 F.

A LOUER
 Joliva, toute gare-Basse-Ville, 2 logements de 2 chambres et cuisines, avec eau, électricité et dépendances.
 S'adresser à M. Félix Spielmann, géant, Fribourg.

Les agriculteurs et toutes les personnes soucieuses d'avoir de beaux arbres fruitiers sont priées de faire leurs commandes sans tarder à
M^{me} SIMON, pépinière
 Route de la Glâne, FRIBOURG
 A la même adresse, beau choix d'arbres et arbustes d'ornements, conifères variés.
 P 5095 F 5010-1167

HORLOGES INNOVATION

4 ans de garantie - 10 mois de crédit
 8 jours à l'essai.
 Modèles exclusifs de la maison
 Déposé n° 17035

PENDULE-TABLEAU
 Cabinet noyer nié cité, Haut. 100 cm. balancier libre, cadran violet, centre doré
 No 533
 Marchant 15 jours, avec sonnerie de l'heure et demi-heure.
 Au compt. Fr. 52.— A terme Fr. 58.—
 Acompte Fr. 10.— Par mois Fr. 5.—
 No 535
 Avec mouvement, connaît les quarts, marchant 8 jours et sonnerie idéale, rés. forte et haute qualité sur timbres Innovation renommés. 3 tons cathédrale différents. Nouveaux!
 Au compt. Fr. 72.— A terme Fr. 80.—
 Acompte Fr. 20.— Par mois Fr. 5.—
 Panier aux avantages de notre système de vente « Innovation ».
 En peu de temps nous avons vendu plus de 5000 horloges « Innovation ».
 Nouveaux Lettres de Méditations.

Exacte! Élégante!

Fabrique Innovation, A. Mathay-Jaquet, La Chaux-de-Fonds
 Maison de confiance et de vieille renommée. - Fondée en 1903.
 La première du genre en Suisse. - Toujours livrée, jamais défectueuse.
 Demandez nos catalogues gratuits et franco. Agents sérieux et honnêtes demandés.
 Beaux choix de montres, réveils et bijouterie. Indiquer le nom du journal.

DOMAINE
 A louer en zone, terrain modernes, 20 hectares, excellent terrain. Facilités à prendre solvable et de religion catholique.
 S'adresser à H. Audergon, à Belfaux. 4949-1151

ON DEMANDE
une bonne cuisinière
 pour pension.
 S'adresser sous P 5061 F à Publicitas, S. A., Fribourg.

Gérante
 DE
Succursale
 DEMANDÉE
 Maison de denrées coloniales bien connue, demande pour Fribourg, une gérante de succursale, capable, sérieuse et présentant bien, connaissant la branche (denrées coloniales) et parlant les deux langues.
 Adresser offres avec certificats, références, photographies et présentations; sous chiffre P 5105 F à S. A. Publicitas, à Fribourg.

On demande pour un institut, un
chef d'exploitation agricole
 Adresser les offres avec références sous P 5108 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Jeune monsieur demande
CHAMBRE MEUBLÉE
 avec pension, dans une famille française, et à proximité de la Faculté des lettres.
 Faire offres en indiquant prix sous U. 17328 X à Publicitas S. A., Genève.

Licencié en droit
 Suisse, 27 ans, de langue française, ayant fait stage sérieux dans le notariat, dactylo, parlant 2 langues

DEMANDE PLACE
 dans maison de banque, régie, entreprise commerciale ou industrielle.
 Adresser offres sous M 17812 X à Publicitas S. A., Genève.

ON DEMANDE
jeune valet de chambre
 suisse, connaissant service maison, table. Envoyer photo, certificats, indiquer taille.
 Baron A. de Grafenried-Villars, La Poya, Fribourg.

Une maison d'alimentation demande un
ménage sérieux
 connaissant la partie et pouvant remettre caudon en argent, pour gérer une des succursales du canton de Fribourg.
 Adr. les offres sous P 6.817 à Publicitar S. A., Fribourg.

La meilleure
Ecole d'apprentis chauffeurs
 Cours de 15 jours à 3 semaines avec obtention du brevet fédéral garanti. Bonnes conditions.
 S'adresser en toute confiance à **M. Ed. von Arx**, Auto-garage-taxis, Fessex (Neuchâtel).
 Téléphone 18.55.

Pour se délivrer de ce boulet...

...le plus sûr et le meilleur moyen est de boire à chaque repas de l'eau minéralisée avec des
LITHINES du D^r GUSTIN

Vous vous guérez toujours rapidement des affections provoquées par l'acide urique; rhumatismes aigus ou chroniques, goutte, gravelle, calculs, coliques néphrétiques ou hépatiques, maladies du foie, de la vessie, de l'estomac, etc.

La boîte de 12 paquets permet de faire 12 litres d'eau minérale

Acide urique



En vente: Pharmacie Bourgnécht et Gottrau, Fr. 1.75 la boîte Ag. gén. pour la Suisse: René Barberot, 15, rue Dasser, Genève

AVIS

Nous avons l'avantage d'informer notre honorée clientèle de Fribourg et des environs que nous avons remis notre dépôt de Fribourg, Avenue de Pérolles, notre cher collaborateur et ancien gérant, M. Paul LEIBZIG, qui l'exploite depuis le 1^{er} septembre sur son compte personnel.
 Nous remercions toute notre clientèle de la confiance qu'elle a bien voulu nous témoigner et la prions de reporter sur M. Leibzig.

„GRUYERIA“ Fabrique de meubles, Bulle.

En suite de l'avis précédent, j'ai l'avantage de me recommander à mon honorée clientèle de Fribourg et environs pour la fourniture d'ameublements complets, tapisseries literaire.
 J'aurai toujours en stock un grand choix des articles de la Fabrique de meubles « GRUYERIA » m'efforcera toujours de satisfaire toute mon honorée clientèle par un travail très soigné et des prix avantageux.
Paul LEIBZIG, tapissier.

Lavez la tête seulement avec
UHU-SHAMPOO
 (Marque suisse dep.)
 La meilleure des lotions capillaires
 Prix le paquet 30 cent.

En vente chez: Grande pharmacie et droguerie centrale, Bourgnécht et Gottrau; Pharmacie J. Esseiva; Pharmacie Cuony, avenue de la Gare.

Avant l'hiver

une bonne précaution à prendre est de faire une cure de
THE BEGUIN

le meilleur dépuratif connu, qui, en débarrassant le corps des impuretés qu'il contient, rend capable de supporter les rigueurs de l'hiver. En outre:

- II GUÉRIT les dartres, démangeaisons, boutons, acné, eczémas, etc.
- II FAIT DISPARAITRE constipation, vertige, migraines, digestions difficiles, etc.
- II PARFAIT LA GUÉRISON des ulcères, varicelles, plaies, jambes ouvertes, etc.
- II COMBAT avec succès les troubles de l'âge critique.

La boîte, 1 fr. 50 dans toutes les pharmacies.
 A Fribourg: Bourgnécht et Gottrau, Lapp.

Vins du Valais

EVEUOZ BERTHOUSOZ & Co à Sion
 offrent aux meilleures conditions
Mout & vendange foulée
 de tout 1^{er} choix
 des vignobles de **CONTHEY** et **Sion**
 Téléphone 99, 3 à Conthey

VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE

Le Burgerwald - La Combent

L'inspecteur soussigné vendra aux enchères publiques les lots de bois désignés ci-dessous:
 Havel, 9 octobre, à l'auberge du Muret, dès 10 heures du matin: 37 moules de sapin sec et 1500 fagots de coupe.
 Ces bois sont déposés à pari de char, au pied du Burgerwald.
 Le jeudi, 18 octobre, à l'auberge de Treyvaux, dès 9 heures, 50 moules de sapin et 3000 fagots refendus.
 Pour voir les lots, s'adresser au forestier-chef M. Richard, à Zénauva.
 Les enchérisseurs misant pour d'autres personnes devront produire une commission écrite desdites.
 P 5104 F 5025
 L'inspecteur des forêts du 1^{er} arrondissement:
J. Durbellay.

DANSE-MANTIEN

Salle de l'Avenue de Rome, 5

Un cours pour **DEMOISELLES ET MESSIEURS** aura lieu le jeudi et le dimanche, dès le 21 octobre, à 8 1/4 heures du soir.
LEÇONS PARTICULIÈRES
 Danses classiques fribourgeoises et danses nouvelles des plus conviviales.
 S'inscrire à l'avance.
 P 4793 F 4719
Léon GALEY, professeur.

RÉOUVERTURE DES COURS

du Collège Saint-Michel
 et des autres Instituts de Fribourg

Comme par le passé, la **LIBRAIRIE CATHOLIQUE**, N° 130, Place Saint-Nicolas & 38, Avenue de Pérolles, est en mesure de fournir à messieurs les étudiants du Collège Saint-Michel et des autres Instituts de Fribourg les classiques français et allemands à leur usage ainsi que les fournitures de classes.
 Elle se recommande également à messieurs les ecclésiastiques qui trouveront chez elle de nombreux ouvrages de piété, de théologie, de liturgie et de bonne littérature.